

Les valeurs de la République

Liberté

Égalité

Fraternité

Laïcité

Refus des
discriminations

La liberté

Premier droit de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1789) : « Pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ».

- ▶ Libertés **fondamentales**
 - liberté de la **presse** (1881)
 - liberté d'**association** (1901)
 - liberté de **culte** (1905) avec la séparation Église / État + liberté de conscience + libre exercice des cultes + liberté d'avoir ou non une religion
- ▶ Libertés **garanties**
 - **État de droit** : la puissance publique est soumise à la Constitution. Tout le monde est soumis aux règles et la justice est indépendante.
 - **sûreté, sécurité, sécurité nationale** : c'est la condition pour exercer ses droits et ses libertés (ex : lutte contre le terrorisme)
 - **Conseil constitutionnel** : vérifie que les lois sont conformes à la Constitution
 - **Convention européenne des DH** + Charte des droits fondamentaux

Vivre sans lois ?

Penser que vivre sans lois serait une plus grande liberté est une erreur. C'est confondre **liberté** et **licence**. Vivre avec l'autre, c'est **respecter les droits que je veux qu'il respecte à mon égard** ou s'engager avec lui dans un rapport de force (loi de la jungle !). Si la relation aux autres est une entrave à ma liberté, alors c'est une relation malsaine. **La liberté est une affaire commune qui suppose des règles communes.**

Ex : le code de la route est un code commun garant de ma possibilité à rouler dans l'espace public.

La devise de la France : Liberté, égalité, fraternité



Liberté = religion première de la République. On est libre avant d'être égaux.

Égalité = noblesse de la République. C'est le suffrage universel qui fonde la République des Républicains après la Révolution. Dans l'école de Jules Ferry, **l'égalité est politique** : pas de démocratisation sociale (peuple et bourgeois pas séparés) mais une républicanisation des enfants. Après la 1^{re} GM : Jean Jaurès et Ferdinand Buisson militeront pour une école de l'égalité sociale.

Fraternité = enfant naturel de la République. Elle n'a pas de valeur juridique mais une valeur civique.

L'école possède un passé historique qui déploie les valeurs de la République et surtout l'égalité, à travers **l'importance du mérite, quelle que soit la condition sociale.**

La liberté de penser

Les élèves ont deux visions de l'école :

- l'école comme endroit où on développe la compréhension de la réalité → **l'école s'auto-justifie**
 - l'école est importante pour avoir de bonnes notes, satisfaire la famille... → **l'école n'a pas de valeur**
- Pour ces élèves, « être élève » = **être en règle** (avoir la moyenne, être bien vu des prof), « **travail scolaire** » = **activités et pas apprentissages**, pas de sens perçu. Cette manière de penser conduit les élèves à croire que pour « réussir » l'école, il faut penser comme l'enseignant : *Est-ce que ce sera noté ? Quelle réponse attend-*

il ? La liberté de penser consiste à comprendre pourquoi ce qu'on apprend est justifié (droit aux essais et aux erreurs) et pas à penser comme l'enseignant...

L'égalité

C'est l'absence de toute discrimination entre les êtres humains, sur le plan de leurs droits : politique, civil, social. Nous sommes tous différents mais la République reconnaît la même dignité à chacun et nous sommes tous soumis à la loi.

Égalité des chances

C'est une égalité de droits pour compenser une inégalité de faits. Chacun a le droit de tenter sa chance : il s'agit de compenser, surtout à l'école, les inégalités naturelles, sociétales et culturelles. L'égalité des chances, c'est le droit de réussir autant qu'on peut et qu'on le mérite, de ne pas rester prisonnier de son origine, c'est protéger l'avenir des injustices du passé et du présent.

L'égalité et les notes à l'école

Évaluer les élèves est une nécessité : être au clair sur leurs acquis, comportements, progrès. Une note indique :

- si on a plus ou moins bien réussi dans un travail donné par rapport à un résultat attendu
- permet de se comparer par rapport aux autres (concurrent gagnant/perdant → inégalités)
- donne une photographie du degré de connaissances à un instant T

Objectivement, certains élèves réussissent mieux que d'autres. Cependant, tous les élèves doivent être traités équitablement, indépendamment des notes : c'est l'égalité sociale.

L'égalité et le mérite

Le mérite est le degré d'inégalité qu'on est prêt à considérer comme juste et légitime ; il permet un accès inégal à des fonctions élevées, par exemple.

Égalité filles-garçons



C'est un des principes de la loi de Refondation de l'école. 3 chantiers prioritaires :

- acquérir et transmettre une culture de l'égalité des sexes
- renforcer l'éducation au respect mutuel
- s'engager pour une plus grande mixité des filières de formations

Les leviers pour mettre cet enseignement en œuvre :

- un nouvel ECM (« faire acquérir aux élèves le respect [...] de l'égalité entre les hommes et les femmes »)
- une mission de formation des ESPE (intégration dans les enseignements du tronc commun)
- des informations communiquées aux parents
- un accompagnement des enseignants grâce à des ressources pédagogiques
 - agir en classe : repérer les inégalités dans les supports didactiques, dans la littérature jeunesse, dans le fonctionnement de la classe (prise de parole, couleurs, groupes), intervenants (musique, arts, EPS → mélanges d'activités « filles » et « garçons » qui sont susceptibles d'intéresser chacun)
 - agir dans l'école : inscrire l'égalité filles/garçons dans le projet d'école (visites, représentations théâtrales, énoncés de maths non stéréotypés → interdisciplinaire) et dans le PEDT.

La fraternité

C'est un lien de solidarité qui unit les membres de la famille humaine. C'est un devoir de solidarité familiale et nationale (système de santé publique, assurance, chômage). C'est un système solidaire déshumanisé. A

l'échelle individuelle, la fraternité est un sentiment moral d'empathie qui touche profondément (ex : sauver un enfant de la noyade). La fraternité est une valeur morale subjective et affective : elle n'a pas de pouvoir de droit sur les inégalités.

Le refus et l'absence de discriminations

La tolérance

C'est tolérer des croyances différentes de la nôtre, admettre une sorte d'inégalité entre les groupes humains et accorder à chacun le droit de chercher son idéal. La tolérance possède deux limites : le refus de la réglementation uniforme et le refus de l'intolérable (ensemble de comportements dangereux). La tolérance est intimement liée au bien public.

Racisme et antisémitisme

Loi Pleven (1972) : condamne les injures et diffamations à caractère raciste + la provocation à la haine

Loi Gayssot (1990) : réprime les actes racistes, antisémites, xénophobes et la négation des crimes contre l'humanité. Elle interdit la discrimination sur des critères ethniques, raciaux, nationaux.

Le racisme : fausse théorie sur l'inégalité des races humaines. Cela conduit à un ensemble de pratiques discriminatoires. Combattre le racisme c'est combattre cette idée d'inégalité des races et construire une société sans discrimination. À l'école, tous les propos racistes sont passibles de sanction.

Éduquer contre le racisme et l'antisémitisme



C'est un des principes de la loi de Refondation de l'école. 3 chantiers prioritaires :

- vigilance envers les faits de violence ayant une motivation discriminatoire
- inscription du sujet au cœur des enseignements (ECM)
- promotions d'actions éducatives (projets)
- partenariats institutions et associatifs

Les leviers pour mettre ces enseignements en œuvre :

- dans l'école : la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme (fin mars)
- en classe : produire et publier sur un blog un ou plusieurs haïkus de tolérance ; à partir d'un questionnaire sur l'humour, prendre conscience des possibles répercussions de la liberté d'expression.